

Christian Monnin élu à la Société du Barreau du Manitoba

La Liberté · 27 mai 2020 · 07 · Ophélie DOIREAU odoireau@la-liberte.mb.ca

La Société du Barreau du Manitoba a élu son nouveau conseil d'administration début mai. Un francophone y siège dorénavant : Christian Monnin, avocat depuis 18 ans. En plus de représenter son milieu, il souhaite entre autres faire valoir la nécessité de respecter l'usage du français dans les mondes juridique et judiciaire.



Sur les quelque 2 200 avocats de la province, 1 000 ont participé à l'élection du conseil d'administration de la Société du Barreau du Manitoba (The Law Society), dont un avocat doit être membre pour pratiquer le droit dans la province.

Christian Monnin, avocat spécialisé dans les domaines du litige commercial et civil et du droit du travail et de l'emploi, précise quelques points.

« Le CA comprend la présidence et 21 conseillers au total. Sept sont élus pour représenter Winnipeg, quatre autres pour représenter les régions.

« À ces 11 conseillers (1) s'ajoutent quatre conseillers nommés par la profession et six autres conseillers nommés qui ne sont pas avocats.

« Lors de cette élection, il y avait sept postes à combler. Une vingtaine d'avocats se sont présentés. »

Avant d'être conseiller élu, depuis 2018 Me Monnin était conseiller nommé.

Il expose ses motivations à siéger au conseil d'administration. « La Société du Barreau a pour mandat de réglementer la pratique des avocats. Je trouve très intéressant de pouvoir faire partie de cet organe. C'est un privilège. »

L'actuel président de la Société de la francophonie manitobaine (SFM) depuis octobre 2017 poursuit :

« J'espère pouvoir faire valoir la dimension francophone. Il y a des obligations linguistiques que la Société du Barreau du Manitoba doit respecter. Je suis le seul conseiller bilingue francophone. Je dois toute-

fois souligner qu'il existe une grande ouverture de la part de la Société à respecter les obligations linguistiques. J'espère que parmi les conseillers nommés, d'autres francophones pourront se joindre à moi. En tout cas, je souhaite que les besoins de la francophonie soient toujours pris en compte. »

L'accès à la justice en français est d'évidence l'une des préoccupations de Me Monnin. « De manière générale cependant, j'ai la préoccupation d'un meilleur accès à la justice pour tous. Il y a une distance entre le public et la justice. C'est un gros défi. Nous devons nous assurer que le public puisse avoir facilement accès à des ressources.

« Aussi, j'ai l'impression qu'il y a une sorte de recul dans l'accès à la justice en français. Par exemple, à la Cour du Banc de la Reine de Saint-boniface, on ne trouve toujours pas un nouveau juge bilingue pour la Division de la famille (2). Il y a un besoin critique en avocats et en juges bilingues. Je suis évidemment conscient qu'un seul conseiller ne va pas tout changer. Mais c'est important d'être placé à un poste élu.

« Le rapport du Comité sur la vérité et la réconciliation est aussi une obligation primordiale à laquelle il importe de donner suite.

« Sans oublier la diversité de genre et d'ethnie. Sur les 11 conseillers élus, neuf sont des hommes, les deux autres des femmes. Et une grande majorité sont des hommes blancs. Il y a toujours un moyen de corriger un peu cet état de fait avec la nomination des conseillers. Mais à l'avenir, nous espérons voir une meilleure représentation de la profession au conseil d'administration.

« En effet, il y a de plus en plus de femmes qui sont finissantes en droit. Cette année, c'est une femme qui est présidente : Lynda Troup. C'est la troisième femme présidente de la Société du Barreau du Manitoba depuis sa création en 1877. »

(1) Les sept conseillers qui représentent la région de Winnipeg sont Me Paul Grower, Me Anthony (Tony) Kavanagh, Me Ken G. Mandzuik, Me Wayne M. Onchulenko, Me Sacha Paul, Me Gerri Wiebe et Me Christian Monnin.

Les quatre conseillers des régions ont été élus sans concurrence : Me Mason Broadfoot (région Dauphin), Me Ashley T. Joyce (région de l'ouest), Me Grant M. Driedger (région de l'est) et Me Vincent G. Sinclair (région du Nord). La présidente du CA est Lynda Troup.

(2) Depuis la nomination de la juge Marianne Rivoalen à la Cour d'appel fédérale en septembre 2018, aucun juge n'y a été nommé.